ÉTUDE DES TRACES ANTHROPIQUES OBSERVÉES SUR LES INDIVIDUS DE L'ÂGE DU FER À EPRAVE (BELGIQUE)

Sandrine THIOL*

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le «Trou de l'Ambre» est une grotte creusée dans le calcaire. Celle-ci se situe à flanc de falaise sur le territoire de la commune d'Eprave, dans la province de Namur (Belgique).

Dans la grotte elle-même, trois gisements osseux ont été individualisés : un ossuaire néolithique localisé à l'entrée de la grotte, un dépôt de l'Âge du Bronze final et enfin, un dépôt de l'Âge du Fer disséminé au sein de ce qui avait été interprété comme une zone d'habitat. Cette chronologie fait actuellement l'objet d'une reprise par Mme Cahen (1).

Une première étude a été réalisée par Marie-Antoinette Delsaux de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique en 1970. Il apparaissait qu'environ 45 «fugitifs» avaient été massacrés dans la grotte. Notre travail a été de reprendre l'observation de ces os afin d'en comparer les données à celles que nous avions pu enregistrer dans le contexte du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (2).

ÉTAT DU MATÉRIEL AVANT ÉTUDE

Au cours de notre étude, nous avons été confrontée à un certain nombre d'os non marqués. Le problème a été de savoir si ceux-ci provenaient du dépôt de l'Âge du Fer. Une information, prise auprès de Mme Cahen, laisse envisager que ces os non marqués, mélangés aux os de faune, pourraient faire partie du dépôt de l'Âge du Fer mais n'auraient pas été transmis pour étude à Mlle Delsaux par oubli. Ils proviendraient vraisemblablement du tamisage systématique des déblais retirés de la grotte. Curieusement, les os non marqués sont, pour l'essentiel, des os immatures. Leur présence n'est pas totalement aberrante, puisque la population d'Eprave à l'Âge du Fer est aussi composée de jeunes enfants. Cependant, ces os non marqués gonflent l'effectif de façon importante et faussent peut-être l'idée que l'on se fait de la population de la grotte à cette époque. Il serait donc nécessaire de tenter une datation C14 pour lever définitivement nos soupçons.

L'étude des ossements d'Eprave a nécessité quelques traitements chimiques afin de pouvoir observer la corticale des os.

En effet, une bonne partie des os étaient recouverts d'une importante couche de brèche (concrétions de calcite) qu'il n'a pas toujours été possible d'enlever mécaniquement sans risque d'altérer la surface de l'os. Des bains prolongés, sous surveillance, dans de l'acide acétique stabilisé avec du bicarbonate de sodium ont été réalisés (BRAILLON, 1973).

De même, la plupart des os ont été enduits de cire (au pinceau ou par immersion) au moment de la première étude, afin d'en favoriser la conservation. Leur observation est donc devenue délicate dans la mesure ou les témoins de découpe que nous nous proposons d'étudier sont souvent relativement discrets. Un premier test a été réalisé sur les vertèbres cervicales et les clavicules, sur lesquelles reposaient l'essentiel de notre réflexion lors de l'étude du charnier de Ribemont-sur-Ancre. Ainsi, pour éliminer la cire, elles ont été plongées dans un bain d'essence de térébenthine. Quelques nouvelles traces de découpe sont ainsi apparues.

MÉTHODE

La priorité a été accordée à l'étude des traces anthropiques. Celle-ci commence par une observation minutieuse de chaque os à la lumière rasante, voire à la loupe en cas de doute sur l'ancienneté de la trace. Cette opération permet aussi d'enregistrer la conservation de la totalité des os. Pour cela, nous utilisons la méthode graphique mise au point par B. Boulestin (BOULESTIN, DUDAY, 1997). Le but est de pouvoir quantifier le nombre d'os dont la corticale est observable au sens de notre étude.

(1) - Conservateur des Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

(2) - L'étude des traces de nature anthropique a fait l'objet d'un travail universitaire. Celui-ci fut réalisé au Laboratoire d'Anthropologie de Bordeaux I en 1996, sous la direction de H. Duday.

* Laboratoire d'Anthropologie de Bordeaux I,
Avenue des Facultés
F - 33405 TALENCE Cedex.

TYPOLOGIE DES TRACES DE DÉCOUPE

Nous avons ainsi observé, comme l'avait déjà indiqué Mlle Delsaux, des traces de découpe sur les vertèbres cervicales. Celles-ci se présentent pour l'essentiel, sous forme de stries. Ce sont de fines incisions, à section en V, ayant attaqué la corticale de l'os. Elles sont de faible profondeur et n'atteignent que rarement le corps spongieux de l'os. Nous avons aussi pu observer un cas de section sur une vertèbre cervicale supérieure. La section est caractérisée par un plan d'attaque unique sur l'os, lisse et régulier sur toute la surface de l'enlèvement qui a occasionné la disparition d'une lame osseuse. La lame de l'outil, dans ce cas, a traversé l'os de part en part. Les différents traitements chimiques ont aussi permis d'observer des stries sur une clavicule, sur le pilier d'une scapula et sur un tibia.

LES TRACES DE CASSURE SUR OS FRAIS

L'autre élément intéressant a été la découverte de traces de cassures sur os frais. Celles-ci sont très caractéristiques. En effet, on observe une uniformité de couleur entre la corticale et le corps de la fracture. La texture de la surface cassée est lisse. Et enfin, contrairement aux cassures sur os secs, qui sont perpendiculaires à l'axe longitudinal des os, on observe des enroulements et des sections en «bec de flûte». Ces cassures sur os frais ont principalement été observées sur des os longs des membres adultes. L'observation est plus difficile à réaliser sur les os d'enfants dont la corticale est moins épaisse.

Ceci permet donc de déterminer que certains os présentaient des fractures au moment de leur dépôt.

LA POPULATION D'EPRAVE

Le nombre minimum d'individu (NMI) par «fréquence d'os» permet de déterminer le nombre d'individus nécessaire à la création d'un gisement osseux à partir de l'os le plus représenté (Chaix, Gallay, 1984). Pour la période de l'Âge du Fer dans la grotte d'Eprave, ce sont les clavicules gauches, au nombre de 49, qui sont le mieux représentées. Un affinement par exclusion d'âge permet de proposer un NMI de 55 individus répartis en 23 adultes, 6 sujets sub-adultes et 27 enfants. L'étude des maxillaires et mandibules (Ubelaker, 1978) permet de proposer une répartition par âge dans la classe des enfants. Nous avons ainsi pu identifier :
- un enfant de la classe 0-1 an ;
- dix-neuf enfants de la classe 1-4 ans ;
- quatre enfants de la classe 5-9 ans ;
- et deux individus de la classe 10-14 ans.

SOUS-REPRÉSENTATION DE CERTAINES CATÉGORIES D'OS

Le décompte des os (fig. 1) laisse apparaître une sous-représentation de certaines catégories d'os. Certains recollages d'os longs des membres n'ont pas été possibles même en tenant compte de tous les fragments qui avaient été classés dans la catégorie «indéterminés». Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées. Une partie de la collection a pu être perdue et n'a donc pas été transmise pour étude. La fouille elle-même n'a peut-être pas été exhaustive, étant donné les difficultés liées à l'épaisse couche de brèche qui recouvrait une partie du gisement. Enfin, ce déséquilibre dans la représentation des os peut être le reflet de pratiques, de reprises datant de l'Âge du Fer. Dans la mesure ou nous ne pouvons pas exploiter les relevés de terrain, il est impossible de favoriser une de ces trois hypothèses.

Quelques questions restent donc en suspens : les individus sont-ils morts dans la grotte ou ont-ils été apportés de l'extérieur ? S'ils ont été apportés de l'extérieur, à quelle étape de la décomposition s'est opéré le transfert. Deux connexions sont mentionnées à propos d'un membre inférieur et d'une cage thoracique (Mariën, 1970). En outre, le carpe est très peu représenté par rapport au tarse. Sans le support de plans détaillés, il est bien difficile de prendre partie pour une hypothèse plus que pour l'autre.

«MASSACRE DE FUGITIFS» OU SANCTUAIRE ?

Nous pouvons désormais avancer quelques hypothèses sur le sort des individus présents dans la grotte à l'Âge du Fer.

Le prélèvement de la tête est attesté pour quelques individus adultes et pour au moins un individu sub-adulte. Ce traitement n'a donc concerné ni les enfants ni la totalité de la population adulte et sub-adulte. L'attestation du prélèvement de la tête ne permet pas d'affirmer qu'il y a eu un «massacre collectif» comme l'avait supposé Mlle Delsaux après l'observation de traces de découpe multiples sur certaines vertèbres cervicales. La répétitivité du coup sur un même os suggère que «l'on ne tranchait pas dans le vif, mais plutôt après la mort» (Poplin, 1985) comme l'a écrit F. Poplin à propos des Gaulois de Gournay-sur-Aronde (Oise). Les nombreuses stries observées parfois sur une même vertèbre cervicale semblent être le reflet, à mon sens, d'une découpe très fine pour faciliter le prélèvement de la tête plutôt que l'attestation d'un geste barbare, suggéré par le terme de «massacre».

Fig. 1 : NMI par fréquence d'os.

Des traces de cassures sur os frais ont été observées sur quelques os des membres. Il est important de noter que la plupart de ceux-ci sont totalement bréchifiés. Cette indication permet de penser que ces os ont pu occuper une place privilégiée de la grotte où l'écoulement d'eau était plus important qu'ailleurs. Malheureusement, il ne nous est pas possible de vérifier cette hypothèse.

Il a été possible d'observer sur cet échantillon d'os cassés à l'état frais des impacts divers qui permettent de déterminer l'utilisation de deux types d'ou-

tils : un objet contondant (fémur gauche, Eprave SFS) et un objet tranchant à la lame très aiguisée (fémur gauche n° 22, tibia gauche n° 7). L'enlèvement d'une lame osseuse a été enregistré sur l'extrémité distale (face postéro-latérale) d'un humérus gauche. Celui-ci est en tout point comparable à la trace de blessure présente sur l'humérus gauche RSA 95 C11 170 du charnier de Ribemont-sur-Ancre (Somme) et pour laquelle nous avions envisagé l'utilisation d'une épée.

Enfin, un certain nombre d'os brûlés ont pu être isolés. Une première observation laisse envisager que ce traitement n'a été réservé qu'à un seul individu. Il conviendra par la suite de préciser les modalités de cette crémation. La répartition spatiale de ces os brûlés à l'échelle du site aurait permis de savoir s'ils étaient dispersés ou regroupés à un endroit privilégié de la grotte.

Le but de la reprise de l'étude était de déterminer si nous pouvions établir des parallèles entre les individus du charnier de Ribemont-sur-Ancre et les individus de la grotte d'Eprave. Or, l'élément anthropologique commun aux individus des sanctuaires de type picard, tels que Ribemont-sur-Ancre et Gournay-sur-Aronde, est le prélèvement de la tête. Celui-ci est aussi attesté à Eprave. Mais, dans la mesure où ce traitement n'est pas commun à tous les individus étudiés, nous ne pouvons considérer Eprave comme un sanctuaire, au sens guerrier. Peut-être a-t-on affaire à quelques guerriers dont la tête a été prélevée et dont on a pu conserver les corps, qui auraient donc rejoint ceux du groupe au sein du sanctuaire.

D'autre part, le recrutement est ici sensiblement différent. En effet, les gisements osseux sur les sanctuaires picards sont composés d'individus adultes et sub-adultes. La répartition par âge à Eprave a permis de déterminer une forte proportion d'enfants. S'il s'agit à Eprave d'un sanctuaire, affirmation que la seule étude anthropologique ne pourra permettre, il est d'une tout autre nature que les sanctuaires de tradition picarde.

BIBLIOGRAPHIE

BOULESTIN Bruno et DUDAY Henri (1997) - «Les restes humains» dans BRUNAUX Jean-Louis et MÉNIEL Patrice (1997) - *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du IIIe au IIe s. av. J.-C*, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, DAF, 64, Paris, p. 161-173, 202-206.

BRAILLON Jean (1973) - «Utilisation de techniques chimiques et physiques dans le dégagement et le triage des fossiles de vertébrés», *Bulletin du Museum national d'Histoire naturelle*, 3e série, n° 176, juillet-août 1973, Sciences de la Terre, 30, Paris, p. 141-166.

CHAIX Louis et GALLAY A. (1984) - *Le site préhistorique du Petit Chasseur (Sion, Vallais), le dolmen MXI, Cahiers d'archéologie romande, 31*, Lausanne, p. 70.

DELSAUX Marie-Antoinette (1970) - «Les ossements humains de l'Âge du Fer» dans MARIËN M.-E. (1970) - *Le Trou de l'Ambre à Eprave*, Monographies d'Archéologie nationale, 4, Bruxelles, p. 157-216.

UBELAKER D.-H. (1978) - *Human Squelettal remains ; excavation, analysis, interprétation, Manuals of Archeology*, 2, Taraxacum, Washington.

POPLIN François (1985) - «Les Gaulois dépecés de Gournay-sur-Aronde» dans BRUNAUX Jean-Louis, MÉNIEL Patrice et POPLIN François (1985) - *Gournay I : les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum, 1975-1984, Revue archéologique de Picardie*, n° spécial, Amiens.